

DELIBERATION PORTANT RENOUVELLEMENT DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
RELATION MEDECINS-SOIGNANTS / PATIENTS PORTE PAR L'UFR LCSH

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 25 JUIN 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme InterUniversitaire Relation médecins-soignants / patients porté par l'UFR LCSH, tel que
présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 28

Pour : 26

Contre : 2

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD



DOSSIER DE VALIDATION DIU Volet pédagogique

DIU Relation médecins-soignants / patients

- Renouvellement -

UFR de rattachement : UFR LCSH
Établissements partenaires : CHU et Cnam
Responsables du diplôme : Mylène BLASCO et Marie-Elisabeth SANSELME-CARDENAS
Validation à compter du : 25 juin 2024
Validation accordée jusqu'à fin 2026-2027
Délibération CFVU 2024-06-25_09

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Ce DIU, ouvert au public en formation continue et initiale, doit permettre aux candidats d'acquérir des compétences dans l'exercice de leur profession afin d'optimiser l'efficacité contre la souffrance par la considération de la globalité du patient à travers une écoute singulière. Il poursuit les objectifs suivants :

- allier la théorie et la pratique dans des échanges transdisciplinaires pour avancer dans la relation médecins-soignants /patients en fonction du contexte social et culturel (sous l'éclairage des sciences humaines, de la philosophie, des neurosciences par exemple).
- Interroger la pratique et les habitudes du soin, notamment à partir d'une observation clinique, tout en questionnant cette pratique en lien avec les phénomènes de société (tels que la fin de vie, la PMA, les études de genres, les greffes, le « trans-humain », etc..).
- Mesurer l'importance de posséder les connaissances sans cesse renouvelées de la médecine de pointe (que les avancées de la science, de la technologie et de l'intelligence artificielle ont mises à la disposition du monde médical).
- Articuler la médecine personnalisée notamment génomique avec les humanités.
- Introduire à la psychosomatique, à la psychanalyse d'aujourd'hui avec l'analyse contemporaine de l'effet de la parole sur le corps.
- Transmettre aux générations plus jeunes ce goût pour l'« inquiétude » et la remise en question personnelle et professionnelle, garant d'une certaine satisfaction de la pratique médicale et professionnelle compatibles avec la déontologie, l'éthique, la responsabilité et la conscience professionnelle.

Depuis l'accréditation du DU RMSP de 2019, une convention de co-diplômation avec le Cnam s'est montée, elle a fait évoluer le DU en DIU. Cette co-diplômation renforce le lien déjà tissé (pour les préoccupations SHS/Santé) entre l'UCA, le CHU et l'antenne de la Chaire de philosophie à l'hôpital.

Le DIU intègre l'offre de formation du Cnam dans le dispositif de l'Equipe Pédagogique Nationale 12 *Santé, Solidarité* qui accueille la Chaire Humanités et Santé occupée depuis sa création (2019) par le professeur Cynthia Fleury.

Ce DIU et cette co-diplômation sont une manière de faire rayonner cette formation unique en France (théorique et pratique), de valoriser notre démarche transdisciplinaire et de rejoindre les initiatives nationales qui inscrivent les SHS au centre des questionnements sur la santé et sur la formation aux métiers de la santé. Nos échanges avec le Cnam, avec l'Université des patients (participation à l'équipe pédagogique, patients-partenaires stagiaires) nous ont donné l'envie de travailler avec des acteurs très investis aux SHS appliquées aux territoires de la santé et du soin.

II – Composante porteuse du projet

UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

III - Autres composantes de l'UCA et autres établissements participant à la formation

Le DIU est placé sous la responsabilité du Cnam et de l'UCA qui assurent le suivi de la formation et la délivrance du diplôme. Les deux établissements conviennent de mettre en place une coopération pédagogique pour la définition du projet pédagogique, les enseignements en relation avec la recherche, le contrôle des connaissances et compétences et l'évaluation de la formation.

Plusieurs enseignements sont dispensés par l'UFR de Médecine et des Professions paramédicales, des praticiens hospitaliers des hôpitaux Montpied et Estaing interviennent dans la formation.

Plusieurs enseignements sont dispensés par des médecins et des enseignants des villes et établissements (Universités, CHU, autres) suivants :

Strasbourg UNITRA, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Paris (Ecole Nationale Supérieure des Mines, Cnam, Inserm et des médecins et professeurs de CH et CHU, Université des patients), Saint-Etienne, Orléans, Toulouse, Rouen.

Des praticiens de Barcelone et de Namur.

Partenaires du monde socio-économique et associatif

Le colloque et les études de cas cliniques sont organisés en partenariat avec l'Association Médecine et Psychanalyse dans la Cité dans les services spécialisés du CHU (Montpied ou Estaing) en collaboration avec les médecins référents des services.

IV – Responsables pédagogiques du DIU

Pour l'UCA

Nom, Prénom : **Mylène BLASCO**

Statut : PU Linguistique, sciences du langage

Coordonnées : Mylene.Blasco-Dulbecco@uca.fr

UFR LCSH - 29 boulevard Gergovia - Clermont-Ferrand 63037 Cedex 1

Marie-Élisabeth SANSELME-CARDENAS

Docteur en médecine, DES gynécologie et obstétrique, DES échographie, attachée CHU maternité, référente locale de l'association Chaire de philosophie à l'hôpital de Paris et référente opérationnelle de l'antenne de la Chaire de philosophie de Clermont-Ferrand, a été responsable de la Commission spécialisée de gynécologie psychosomatique du Collège national des gynécologues et obstétriciens français, Présidente de l'Association Médecine et Psychanalyse dans la Cité et de l'antenne Pâtes au beurre, lieu d'accueil dans la Cité.

Tél. : 06 83 87 48 87

sanselme-cardenas@orange.fr

7 Rue Jean Maupoin - 63000 Clermont-Fd

Pour le Cnam :**Cynthia FLEURY**

PU Philosophe, Psychanalyste

cynthia.fleury-perkins@lecnam.net Tél. : 01 58 80 83 03

Les responsables pédagogiques de l'UCA participent à la sélection des candidats, assurent en dialogue avec la responsable pédagogique du Cnam l'agrément ou le recrutement des intervenants, composent le jury de diplôme, interviennent si nécessaire dans le cadre de la formation en tant qu'intervenant.

V – Composition du conseil de perfectionnement***Personnels de l'Université Clermont Auvergne***

- Mylène BLASCO, PU, linguistique, LRL
- Christine JACOMET, PH, maladies infectieuses
- Yves BOIRIE, PU-PH, nutrition
- Georges BROUSSE, PU-PH, psychiatrie
- Henri GALINON, MCF, philosophie

1 étudiant de la formation***Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne***

- Marie-Elisabeth SANSELME-CARDENAS, Médecin
- Cynthia FLEURY, PR, Cnam
- Bertrand NOUAILLES Professeur de Philosophie

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 22/06/2021

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Étudiants internes en santé ou en doctorat Étudiants avec un parcours d'études dans les disciplines concernées	Diplôme ou grade de Master
FC	Professionnels de santé et des disciplines concernées : médecin, chirurgien-dentiste, psychologue, éducateur, enseignants, assistante sociale, infirmière, sage-femme, puéricultrice, ergothérapeute, kinésithérapeute, psychomotriciens, orthophonistes... Patients-partenaires.	

Les candidatures des personnes qui ne satisfont pas aux prérequis (diplôme ou grade de Master) seront examinées par les responsables de la formation, notamment au vu de leur expérience professionnelle, de l'adéquation de leur projet de formation, et éventuellement après un entretien.

Durée de la formation : 1 année universitaire, 130 heures

Calendrier de la formation : de janvier à octobre ; soutenance du mémoire en octobre

Lieu de la formation : UFF LCSH, UFR de Médecine et des Professions paramédicales, CHU

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif unique pour tous les régimes d'inscription : non

Tarif 1 (tarif plein)	1 600 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	1 000 €
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

Nombre minimal d'inscrits (FI/FC) pour ouverture de la formation : 10 FC et 2 FI ; ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 20

Période de candidature : septembre - octobre

Période d'inscription : novembre

Contact Scolarité : Service Formation Continue et Alternance

Université Clermont Auvergne - UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

29, boulevard Gergovia - TSA 20406

63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

du-rmsp.lettres@uca.fr

Tél : 04 73 34 65 12

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

La formation se déroule sur une année civile : de janvier à octobre-novembre pour un total de 130h.

Elle s'organise selon un mode hybride :

- 1) 5 rassemblements à l'UCA (janvier, mars, mai, juillet) + colloque et soutenances des mémoires (octobre) pour un volume de 62,5h de cours théoriques et 9h d'enseignements pratiques (du mercredi 14h au vendredi 18h ou samedi 12h).
- 2) 4 sessions à distance. Le groupe de stagiaires et les intervenants se retrouvent 2X/mois (mercredi 14h-17h et jeudi 9h-12h et 14h-17h), en février, avril, juin, septembre, pour des enseignements via Teams. Ces enseignements représenteraient 34,5h de cours théoriques.
- 3) Présence obligatoire au colloque annuel « Médecine et psychanalyse dans la cité », à l'automne. Ce colloque représente 20h d'enseignements adossés à la recherche.
- 4) 1h de travail collectif sur les mémoires + 1h de soutenance devant le jury.

Pour les rassemblements à l'UCA, les cours se dérouleront à l'UFR LCSH et de Médecine et des Professions paramédicales (cours théoriques) et au CHU de Clermont-Ferrand (enseignements pratiques).

2 absences justifiées sont tolérées dans les enseignements théoriques et 2 absences justifiées sont tolérées dans les enseignements pratiques (études de cas).

- Enseignements théoriques et pratiques : 97h heures
- Enseignements pratiques : 9h Présentations cliniques au CHU + 2h Groupe Balint + 1h travail collectif sur les mémoires
- Soutenance devant jury : 1 heure
- Colloque Médecine et psychanalyse : 20 heures

6 intervenants au DIU se déplaceront pour assurer les cours en présence (+ assurer 1 présentation clinique au CHU). Leurs cours seront regroupés sur l'une des 5 sessions de rassemblement à l'UCA.

Un calendrier détaillé des séances annuelles sera mis à disposition des étudiants dès l'inscription.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

L'évaluation portera sur un mémoire et sa soutenance, sur un sujet choisi (en accord avec l'équipe pédagogique) portant sur une des thématiques du programme, sur un cas clinique vu en présentation, sur un cas de la pratique du candidat étudié à la lumière de l'enseignement dispensé pour le DIU, ou sur un travail inédit que le candidat souhaite soumettre sous réserve d'accord avec l'équipe pédagogique.

Le diplôme sera délivré par l'UCA et signé par les 2 partenaires.

Ci-dessus la maquette des enseignements. **Sont inscrits en rouge les enseignements donnés à distance.**

Intitulé UE Enseignements théoriques	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances				
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens
					Nature durée épreuve	Coeff	Nature durée épreuve	Coeff	
1- Introduction au DU	1h30								
2- Pourquoi ce DU est-il indispensable ?	1h30		X						
UE 1 : Relation en médecine générale et dans les spécialités	21h30								
1. RMP dans le cadre d'un diagnostic grave, d'une greffe : généraliste / spécialiste. (2h)	2h								
2. RMP dans le cadre de maladies chroniques : la part du généraliste / la part du spécialiste. (1h)	1h00								
3. RMP dans le cadre de troubles mentaux (1h30).	1h30								
4. RMP dans le cadre de l'enfant malade (1h30).	1h30								
5. RMP dans les addictions : alcool drogue et autres produits. Autres abords (1h30).	1h30								
6. RMP dans la nutrition : obésité (1h30).	1h30								
7. RMP en PMI et dans le transculturel (1h30).	1h30								
8. RMP dans le cadre d'une équipe hospitalière ou dans le cadre de la nécessité de pluridisciplinarité ou d'interdisciplinarité (1h).	1h00								
9. RMP en soins palliatifs (1h).	1h00								
10. RMP pour l'éducation sexuelle et face à la sexualité à l'adolescence (1h).	1h00								
11. RMP pendant la grossesse, la préparation à l'accouchement et les suites de couches, l'IMG (2h).	2h00								
12. RMP et femmes victimes de violences (1h30).	1h30								
13. RMP en salle d'accouchement (1h30).	1h30								
14. Psychopathologie de l'adolescent (1h30)	1h30								
15. Syndromes psychosomatiques ou syndromes somatiques fonctionnels (1h30)	1h 30								
UE 2 : Relation médecin-malade dans l'histoire et dans la philosophie	20h30								
1. Le corpus hippocratique et Galien (1h30)	1h30								
2. Historique de la relation MSP dans l'histoire et influence des religions (1h30)	1h30								
3. Winnicott, le soin comme élaboration imaginative (1h30).	1h30								
4. La nouvelle définition du soin (1h30).	1h30								
5. L'histoire des inconscients (1h30).	1h30								
6. Relation médecin-patient dans la médecine chinoise (1h)	1h00								
7. Historique du corps, corps propre, genèse du corps (1h30)	1h30								
8. Canguilhem. Concept de maladie (1h30).	1h30								
9. Foucault. Biopouvoir et critique de la réification. (1h30)	1h30								
10. Que devient la relation dans la médecine qui n'est plus curative (1h30)?	1h30								
11. Compétences et vulnérabilités. (1h30)	1h30								
12. Langage, langue, parole dans la RMSP. (1h30)	1h30								
13. L'identité, entre fiction et réel : l'épreuve de la maladie. (1h30)	1h30								
14. La mobilisation des savoirs et compétences issus de la vie avec la maladie au service de la co-construction. (1h30)	1h30								
UE 3 : Éclairage psychanalytique	28h00								
1. Qu'est-ce que le transfert ? La particularité du transfert en psychanalyse par rapport au transfert dans la profession médicale (1h30)	1h30								
2. Bases, principes, cadre et concepts de la psychanalyse (1h30)	1h30								
3. La singularité versus le savoir scientifique. Le corps parlant (1h30)	1h30								
4. Les effets de la parole sur le corps (1h30)	1h30								
5. Quelle aide de la psychanalyse à la médecine et de la médecine à la psychanalyse dans la relation médecin-soignant/patient (1h30)	1h30								
6. La relation médecin-patient dans ce qu'elle renvoie au médecin par rapport à son propre vécu : les groupes Balint et apparentés (1h)	1h00								
7. Le plaisir de soigner (1h30)	1h30								
8. La place de l'humour dans la consultation médicale et la relation médecin-patient (1h)	1h00								
9. Le placebo (1h30)	1h30								
10. L'hypnose (1h30)	1h30								
11. Oubli du transfert et son retour : la violence contre les médecins. Psychologie de la violence et de l'agressivité (2h)	2h00								
12. Ce qui peut mener au suicide dans la relation et ce qui peut mener au burn-out dans la relation (1h30)	1h30								
13. La relation thérapeutique en question : retour à l'essentiel. (1h30)	1h30								
14. La relation face à la douleur : la douleur du patient dans la relation ; celle du soignant (1h30)	1h30								

Mémoire
noté sur 20 (coeff 1)
+
Soutenance de mémoire
durée : 1 h ; notée sur 20
(coeff 1)

Octobre

15. Quelle place donner dans la relation ou quelle réponse attendre du médecin ou soignant par rapport à la pathologisation des événements de la vie comme la mort mais aussi la naissance, le deuil etc.? (1h30)	1h30								
16. Accueillir l'autre. (1h30)	1h30								
17. Demande ou désir : approche psychanalytique et ses implications dans la pratique clinique. (1h30)	1h30								
18. Empathie vs transfert. (1h30)	1h30								
19. La relation M-S/P et la dysmorphie de genre. (1h30)	1h30								
UE 4 : Questions d'éthique	20h								
1. Soigner et / ou guérir (1h30)	1h30								
2. Éthique du soin et soins de l'éthique (1h30)	1h30								
3. RMSP dans les épidémies : mise en regard de l'épidémie VIH et de la pandémie à coronavirus (1h30)	1h30								
4. Éthique de la RMSP, la place du généraliste, la place des médecins spécialistes. Relation en médecine générale et urgences de ville dans une relation occasionnelle. (2h)	2h00								
5. Ce qu'il faut dire au patient, le consentement éclairé. Iatrogénécité de la parole : faut-il toujours tout dire au patient ? (1h30)	1h30								
6. Éthique dans la médecine prédictive. Arrivée de l'intelligence artificielle (1h30).	1h30			X					
7. L'éthique à l'ère de l'IA et des sciences cognitives. (1h30)	1h30								
8. Que peut-on attendre de l'IA en médecine dans ce que laisse projeter la recherche ? (1h30)	1h30								
9. Éthique dans la relation avec l'enfant et particularité du transfert. (1h30)	1h30								
10. Éthique de la relation en pédiatrie qui est double : à l'enfant et aux parents (1h30).	1h30								
11. L'éthique de la fin de vie et prise de décision en situation complexe (1h30)	1h30								
12. Le rôle sociétal de l'équipe « santé au travail » et l'éthique (1h30)	1h30								
13. Relation MSP du point de vue de la déontologie et du juridique (1h30)	1h30								
Une séance de travail collaborative sur les mémoires + soutenance devant jury	1h								
	1h								
Séance groupe Balint	3h								
CONCLUSION									
1- Comment la relation médecin-soignant/patient et les conditions de sa possibilité sont parties intégrantes du lien social dans la Cité	1h30			X					
2- Réponse aux questions et bilan de l'année	1h30								
Total	101h								
Enseignements pratiques									
Études de cas cliniques (6X1,5h au CHU)	9h	9h	X						
1 Groupe BALINT 3h									
TOTAL heures rémunérées									
Colloque annuel Médecine et Psychanalyse									
Enseignement obligatoire compris dans les heures du DIU mais non facturé (ni à l'UCA, ni au candidat)	20h	20h	X						
Total enseignement	130h		X						

Les études de cas cliniques se déroulent au CHU (ce sont des entretiens entre un patient et un psychanalyste en accord avec le médecin traitant et le chef de service et avec l'accord explicite du patient averti).

III – Règles de délivrance du diplôme

Le diplôme sera obtenu si les conditions suivantes sont réunies :

- assiduité aux enseignements théoriques (1 absence tolérée)
- assiduité aux enseignements pratiques (1 absence tolérée)
- obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 à la rédaction d'un mémoire écrit de 20 pages maximum
- obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 à la soutenance du mémoire en fin de formation.

Une unique session d'examen aura lieu la première semaine de septembre. En cas d'échec à la première session, aucune seconde session n'est prévue, sauf en cas d'absence dûment justifiée

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4
Avoir bien repéré la nécessité d'établir une relation de coopération entre le médecin traitant et le spécialiste afin de construire la meilleure relation possible entre le médecin traitant et son patient.	X			X
Compte tenu des nombreux intervenants à l'élaboration d'un diagnostic et d'un pronostic, prendre conscience de la nécessité (de plus en plus évidente) de réunions de synthèse pluridisciplinaires avant la mise en place d'un traitement par le médecin traitant dans une relation singulière.	X			X
Prendre conscience de l'importance de la relation médecin/patient pour la compliance au traitement surtout dans les maladies chroniques.	X		X	X
Prendre conscience de la spécificité de la relation selon le patient (enfant, adulte, personne âgée, fin de vie).	X		X	
Avoir compris que la relation médecin/patient garde une constante à travers l'histoire et la philosophie et sans cesse s'adapte à la réalité contemporaine.	X	X		
Avoir compris que la médecine porte en elle-même une philosophie qui s'impose au médecin.	X	X		
Se rendre compte à quel point un entretien médical est une relation intersubjective qui nécessite empathie mais aussi protection du médecin lui-même.	X	X	X	X
Se rendre compte qu'il faut inventer pour chaque patient une relation appropriée et singulière qui est sujette à évolution	X		X	
Connaître les outils disponibles : placebo, hypnose, transfert, humour, toucher...	X		X	
Comprendre que le médecin est sans cesse dans une évolution de son rapport à sa profession qui lui impose de se tenir informé dans tous les domaines et de rester toujours dans une position de doute sur sa pratique sans que cela l'inhibe dans sa pratique.	X		X	X

Équipe pédagogique 2024-2025

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	N°UE	Volume horaire (TD)
BAINTINGER Fred (Visio)	Cnam Paris	Autoentr.	Philosophe	UE3-2, 19	3h
BAZIN Jean-Étienne	UCA	PU-PH	Anesthésiste réanimation et éthique	UE4-2	1h30
BEGON-KALENDAROV Nathalie	Clf-Fd	Médecin	Médecin de PMI	UE1-7	1h30
BERKESSE Alexandre (Visio)	Paris CHU Rennes	Conseiller stratégique indépendant	Conseiller, enseignant et chercheur en santé publique pour le partenariat usagers-professionnels	UE2-11	1h30
BESSENAY Lucie (Visio)	CHU de Clf-Fd	PH	Pédiatre Néphrologue	UE1-4	1h30
BLASCO Mylène	UCA LCSH	PU	Linguiste, SDL	Intro, Conclues°,TER UE2-12	5h
BOIRIE Yves (Visio)	UCA	PU-PH	Endocrinologue Nutrition	UE1-6, 8	1h15
BOUCHET Pamela	Clf-Fd	PH	Gynécologie	UE1- 11, 12	3h30
BROUSSE Georges	UCA	PU-PH	Psychiatre Addictologue	UE1-5	1h30
CATHEBRAS Pascal (Visio) Ou RUIVARD Marc	CHU de St- Etienne UCA	PU-PH PU PH	Médecine interne Psycho-somatique Médecine interne	UE1-15	1h30
COMBRES Laurent	U. Toulouse	MCF	Psychologie, Psychanalyse	UE3-3	1h30 cours + 1h30 PC
DELORME Marc (Visio)	CHU de Bordeaux	PH	Pédiatre	UE1-14	1h30
DAFFIX Corinne	Clf-Fd	Référente risques biologiques de la Carsat Auvergne	Médecine du travail	UE4-12	1h30
DE CALAN Ronan (Visio)	Paris Sorbonne U.	MCF	Philosophe	UE2-5	1h30
DURIEUX Frédéric	Clf-Fd	Thérapeute indépendant	Psychanalyste	UE3-1	1h30
FALISSARD Bruno (Visio)	INSERM Paris	PU	Pédopsychiatre Statisticien	Intro	1h30
FLEURY Cynthia (Visio)	Paris Cnam	PU	Philosophe Psychanalyste	UE2-3, 4, 9	4h30
GALINON Henri	UCA	MCF	Professeur de philosophie	UE4-8	3h00
GALLOT Denis	UCA	PU-PH	Gynécologue obstétricien échographiste	UE1-16	1h30
GÂTEAU Valérie (Visio)	Chaire de philo, U. des patients	Chercheur CNRS	Philosophe, éthique médicale, bioéthique	UE3-12	1h30
GEORGES Bernard (Visio)	Société Générale	Prospectiviste-Chargé de mission	Philosophe, l'intelligence artificielle	UE3-7	1h30

GEORGIEFF Nicolas	U. de Lyon 1	PU-PH	Pédopsychiatre	UE4-9	1h30 cours + 1h30 PC
GEYMOND Frédérique	Clf-Fd	Magistrate Tribunal Clf-Fd	Juriste	UE4-13	1h30
GOMIS Stéphane	UCA Clf-Fd	PU	Histoire	UE2-2	1h30
GUASTELLA Virginie	CHU de Clf-Fd	PU-PH	Médecin soins palliatifs	UE1 -9 UE4-11	2h30
GUENON Pierre	Clf-Fd	Médecin	Psychiatre	UE3 -10	1h30
JACOMET Christine	CHU de Clf-Fd	PH	Maladies infectieuses COREVIH	UE4-3	45 mn
LEGRAND Dorothée	Paris ENS (Ulm)	Chercheur CRI CNRS	Philosophie	UE3-16	4h30
LINARD Françoise	Paris	PH	Psychiatre, Psychanalyste	UE4-3	45 mn
LEBRUN Jean-Pierre (Visio)	Namur, Bruxelles	Médecin	Psychiatre, Psychanalyste	UE3-5 Conclus°	3h00
LLORCA Pierre-Michel	UCA	PU-PH	Psychiatrie	UE1-3 UE3-9	3h00
MANZONI Franck (Visio)	U. des patients	Patient ressource		UE2-14	1h30
MERLIN Etienne	UCA	PU-PH	Pédiatrie	UE4 -10	1h30
MIOLANE Magalie (Visio)	CHU de Clf-Fd	PH	Endocrinologue	UE1-6, 8	1h15
MOLENDI Nathalie (Visio)	Acupuncteur	Praticien indépendant		UE2-6	1h
NISAND Israël (Visio)	CHU Strasbourg	PU-PH	Gynécologue-Obstétricien	UE1-10	1h
NOUAILLES Bertrand	Clf-Fd	Professeur agrégé	Professeur de philosophie	UE2-8, 10	3h00
OSTERMANN Gérard	CHU de Bordeaux	PU	Méd interne, addictologie psychothérapie	UE3-13	1h30 cours + 1h30 PC
PETIT Alain	Orléans	MCF retraité	Philosophe	UE2-1, 7	3h00
PHILIPPE Pierre	UCA	PU-PH retraité	Médecine interne, retraité	UE4-5	1h30
SANSELME Anabel	IRIST Strasbourg	PU-PH	Médecine générale libéral MCF	UE1-1,2 UE3 -6, 8	4h cours + 3h Balint
SANSELME-CARDENAS Marie-Elisabeth	Clf-Fd	Médecin retraitée	Gynécologue, Obstétricien échographiste, psychanalyste	Intro Conclus° UE4-6 UE3-18	4h30 cours+ 4h30 PC
TEIXIDO Araceli (Visio)	Barcelone	Psychanalyste	Psychologue clinicienne docteur en psychanalyse	UE3-11	2h00
WEBER Jean-Christophe	CHU de Strasbourg	PU-PH	Médecine interne, philosophe, psychanalyste	UE1-1 UE3-4, 7 UE4-1	5h30
Centre Douleur à préciser (Visio)	Clf-Fd	Médecin	Médecin	U3-14	1h30
SOS Médecin à préciser (Visio)	Clf-Fd	Médecin	Médecin généraliste	UE4-4	2h00

Nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 26h45

Nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 83h15
auxquelles s'ajoutent 20h de colloque.

Compte tenu du nombre important de spécialistes intervenant dans ce DU, chaque intervenant ne se déplacera qu'une fois durant l'année universitaire. Ses cours seront regroupés sur deux ou trois journées (jeudi, vendredi, samedi).

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation :

- Georges BROUSSE (PU-PH UCA)
- Marc RUIVARD (PU-PH UCA)
- Mylène BLASCO PU (PU UCA)
- Christine JACOMET (PH CHU)
- Marie-Élisabeth SANSELME-CARDENAS Médecin (Dr)
- Cynthia FLEURY (PU Cnam Paris)
- Stéphane GOMIS (PU UCA)
- Bertrand NOUAILLES (Pr agrégé Clermont-Ferrand)
- Anabel SANSELME Dr, (MCF Strasbourg)
- Henri GALINON (MCF UCA)

VII – Modalités d'admission

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature accompagné des pièces suivantes :

- copie du diplôme requis
- CV
- lettre de motivation.

La commission de recrutement rendra sa décision début novembre.

VIII - Mobilité à l'international

sans objet

IX - Modalités particulières relatives au DPC (Développement Professionnel Continu)

sans objet

Avis favorable du Conseil de Gestion de la composante : 13/06/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 25/06/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formations, en charge de la CFVU

